

## Première partie

### Objet et formation de l'économie politique

À l'origine, l'*oikonomos* désignait en grec ancien l'administration de la maison. En effet, *oikos* signifie la maison et *nomos* l'administration. Comme on le verra dans le cadre de cette première partie, en Grèce et à Rome, l'économie se confond très largement avec l'économie domestique et, le plus souvent, avec la gestion des domaines agricoles. Dans l'Antiquité, l'agriculture était considérée comme la source principale de création des richesses.

Au Moyen-Âge, après une période de troubles, entre le V<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, (troubles consécutifs à l'effondrement de l'Empire romain), se met en place le système féodal. Ce système reposait sur le régime domanial fondé sur les liens de dépendance entre suzerains et vassaux et sur la concession des terres par les premiers aux seconds.

Dans la lignée d'Aristote, la pensée économique de Saint Thomas d'Aquin privilégie une économie fondée très largement sur l'agriculture.

Ce n'est, semble-t-il, qu'en 1615 qu'est apparu, pour la première fois, le terme « d'économie politique », sous la plume d'Antoine de Montchrestien. Cet auteur, membre de l'école mercantiliste, intitula d'ailleurs son ouvrage, *Traité d'économie politique*.

L'objet de l'économie politique, jusqu'ici cantonné à l'administration des domaines agricoles se déplace et porte, désormais, sur la meilleure façon d'aider le Prince à administrer sa cité<sup>1</sup>.

Ce déplacement de l'objet de l'économie politique a marqué une étape importante. Il a également illustré l'étroitesse des liens existants entre l'économie et la politique.

Ces liens se sont perpétués depuis le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Le terme même d'économie politique signifie que cette discipline parce qu'elle touche à la conception et au rôle de l'État à l'égard de l'économie est, par essence, de nature politique. Et il est vrai qu'Antoine de Montchrestien a suscité de nombreux émules.

---

<sup>1</sup> Montchrestien, de, A, *Traité d'économie politique*, Rouen, Jean Osmond, 1615, réédité par Franck Brentano, Paris, Plon-Nourrit, 1889

Nombreux ont été, et sont, les économistes qui fréquentent les allées du pouvoir et jouent le rôle de conseillers du Prince. C'est ce qui explique que ces économistes ont été mêlés, souvent de près, aux luttes pour le pouvoir et aux controverses de leur temps.

C'est sans doute aussi pour cela, que l'économie politique a toujours suscité des écoles et des interprétations rivales sur la meilleure façon de conduire l'économie de façon efficace.

Sans prétendre rendre compte de toutes ces différentes interprétations nous avons opté pour un autre type de cheminement intellectuel.

Nous essaierons :

- D'une part, de définir ce qu'est l'économie politique à partir de la délimitation de son objet d'étude et de sa méthodologie d'analyse des phénomènes économiques,
- Et, d'autre part, de revenir sur les grandes étapes de la formation de l'économie politique en tant que discipline autonome au sein du champ des sciences en général, et des sciences sociales, en particulier.

# Chapitre 1 : Objet de l'économie politique

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous proposons d'étudier l'objet de l'économie politique à partir :

- D'une part, de l'analyse de la place de l'économie politique dans le champ des sciences en général,
- Et d'autre part, la définition de l'économie politique et de la nature de ses liens avec les autres disciplines.

## Section 1. La place de l'économie politique dans le champ des sciences en général

Afin de bien comprendre la place qu'occupe l'économie politique dans le champ des sciences en général nous analyserons deux points essentiels :

- La distinction entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme et de la société,
- L'économie politique et l'analyse de l'activité économique humaine.

### 1.1.1. *La distinction entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme et de la société*

L'usage veut que l'on divise le champ des sciences, en général, en deux catégories :

- D'une part, les sciences de la nature, dites aussi « sciences dures » (« hard sciences »),
- Et, d'autre part, les sciences de l'homme et de la société, dénommées aussi « sciences molles » (« soft sciences »).

Le sociologue Abraham Moles a parlé aussi des sciences de l'homme comme des « sciences de l'imprécis » travaillant sur l'incertain et le flou<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Moles, AA, *Les sciences de l'imprécis*, Paris, Seuil, 1995

Nous allons donc étudier successivement :

- Les sciences de la nature versus les sciences de l'homme et de la société,
- Les particularités de la méthodologie des sciences de l'homme et de la société.

### **A) Sciences de la nature versus sciences de l'homme et de la société**

Cette distinction a été posée tout d'abord par le philosophe allemand Dilthey qui distingua les sciences de l'esprit ou sciences morales des sciences de la nature. Elle a été reprise et approfondie successivement par Rickert, Simmel et ensuite Max Weber<sup>1</sup>.

Les sciences de la nature sont celles qui étudient les relations entre des choses, c'est-à-dire, entre des phénomènes naturels dans lesquels l'homme n'intervient pas. C'est le cas, par exemple, de l'astronomie, de la physique, de la chimie ou de la biologie. Ces sciences sont appelées aussi « sciences dures » car elles parviennent à un degré élevé de rigueur et de contrôle de leurs conditions d'expérimentation.

Par contre, les sciences de l'homme étudient les actions humaines, leurs intentions et leurs motivations. Ces sciences présentent un moindre caractère d'objectivité que les sciences de la nature. Elles doivent tenir compte dans leurs analyses des buts, des croyances et des valeurs qui guident de façon explicite ou implicite l'action des hommes.

Comme les précédentes, ces sciences sont multiples. Elles englobent la démographie, l'histoire, la sociologie, la psychologie, le droit, les sciences politiques et, bien entendu, l'économie politique. Chacune de ces différentes disciplines étudie l'activité humaine sous un angle spécifique.

Le sociologue américain Talcott Parsons décrit les sciences de l'homme ou sciences sociales comme des sciences visant à comprendre le « cadre conceptuel de l'action » (*Action frame of reference*)<sup>2</sup>.

Le sociologue britannique Anthony Giddens précise de son côté que l'ensemble des sciences sociales englobent des enjeux qui « ont trait à la nature de l'action

---

<sup>1</sup> Pour une analyse de l'émergence de cette distinction entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme, on se reportera au travail de Raymond Aron, *La philosophie critique de l'histoire*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1969.

<sup>2</sup> Parsons, T, *The System of modern Societies*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1971

humaine et à celle du soi agissant (« Acting self »), à la conceptualisation de l'interaction et de ses relations avec les institutions »<sup>1</sup>.

Ceci nous conduit à nous interroger sur la démarche et les caractéristiques spécifiques de la méthodologie des sciences de l'homme et de la société.

### **B) Démarche et caractéristiques spécifiques de la méthodologie des sciences de l'homme et de la société**

Qu'est-ce qui caractérise la méthodologie des sciences sociales ? Qu'est-ce qui fonde leur identité dans le champ des sciences en général ?

La première est que le chercheur en sciences sociales est confronté à ce que Max Weber appelle l'infinité du monde sensible ou encore, selon sa propre expression, un « infini extensif ». Il est donc nécessaire de choisir parmi l'ensemble des données immédiates que nous percevons dans l'infinité du réel, la portion de celle-ci que nous allons étudier.

La deuxième est que, comme le souligne Raymond Aron, « ...la science n'est jamais une reproduction du perçu, elle en est une élaboration, elle est un moyen d'organiser et de penser une réalité dont la richesse défie la puissance de l'entendement »<sup>2</sup>.

La troisième est que « nous nous intéressons à une certaine réalité singulière, d'un certain point de vue » et que, de ce fait, « ... notre récit sera partiel, parce que, implicitement ou explicitement, il sera orienté par nos intérêts »<sup>3</sup>.

Selon Max Weber cette dimension subjective des sciences de l'homme découle du fait que les hommes questionnent la réalité à travers leurs propres systèmes de valeurs<sup>4</sup>. Ainsi, selon cette optique, l'analyse de la subjectivité des choix humains comporte une dimension positive. Elle traduit « en réalité l'infinité de la curiosité historique et elle exprime aussi, ...l'infini de l'objet, car les œuvres de l'homme en elles-mêmes n'ont jamais épuisé leur signification »<sup>5</sup>.

Cela signifie qu'un fait peut avoir une signification différente selon le point de vue qu'adopte l'observateur. Autrement dit, il n'existe pas de fait brut, de fait en soi. Tout « fait » est construit par le chercheur en sciences sociales qui est amené à lui

---

<sup>1</sup> Giddens, A, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987

<sup>2</sup> Aron, R, *La philosophie critique de l'histoire*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1969, p. 221

<sup>3</sup> Aron, R, p. 224

<sup>4</sup> Weber, M, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 122-125

<sup>5</sup> Aron, R, p. 225

donner une signification particulière en fonction de son propre schéma d'analyse et des grilles d'interprétation de la réalité qu'il utilise.

De ce point de vue, chaque science sociale est donc une réinterprétation partielle de la réalité. Elles vont analyser tout à tour, les comportements et les décisions de « fantômes commodes » comme disait l'historien Marc Bloch, à savoir l'homo oeconomicus, l'homo politicus ou l'homo historicus<sup>1</sup>. Chacune de ces sciences apporte des éclairages spécifiques sur certaines parties de l'activité humaine.

Par conséquent, « nous ne surmontons pas l'infini sensible, nous renonçons à une totalité inaccessible et, en vue d'une vérité partielle, nous nous soumettons aux règles de la logique et de l'expérience »<sup>2</sup>.

### **1.1.2 L'économie politique et l'analyse de l'activité économique humaine**

Les sciences de l'homme visent donc à interpréter une partie de l'ensemble complexe que constituent les différentes activités humaines. L'économie politique est donc l'une de ces disciplines. Elle a pour but d'offrir un schéma d'analyse et d'interprétation d'une activité humaine spécifique, à savoir l'activité économique. Nous allons donc chercher à répondre à présent à une double question :

- Qu'est-ce qui permet de dire qu'une activité humaine revêt un caractère économique ?
- Comment l'économiste aborde-t-il cette activité spécifique ?

#### **A) Le caractère économique de l'activité humaine**

Qu'est-ce qui permet de reconnaître dans le champ des activités humaines celles qui revêtent un caractère économique ?

L'activité économique humaine est étroitement liée à la notion de rareté<sup>3</sup>. Qu'est-ce que cela signifie ? Tout d'abord, que les hommes éprouvent des besoins qu'ils cherchent à satisfaire à l'aide des différents moyens de production et d'échange de biens et services dont ils disposent.

---

<sup>1</sup> Bloch, M, *Apologie pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1950, p. 76

<sup>2</sup> Aron, R, *op. cit.*, p. 233

<sup>3</sup> Robbins, L, *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, Paris, Médicis, 1957

Ces besoins comportent un caractère subjectif. En effet, chaque individu n'éprouve pas les mêmes besoins qu'un autre qu'il s'agisse aussi bien de besoins physiologiques, (la faim, la soif, le froid ou le chaud), sociaux (la manière de se loger, de se vêtir ou de se divertir), psychologiques (le besoin de réalisation de soi) ou spirituels (la distinction entre ce qui est utile ou inutile, moral ou immoral, etc.).

Toujours est-il que les besoins humains sont multiples : besoins matériels ou intellectuels, physiologiques ou psycho-sociaux.

Le développement humain crée sans cesse de nouveaux besoins : la santé, les voyages, la communication entre les individus, etc.

Il n'est pas exagéré de dire que les besoins et les aspirations des hommes sont infinis tandis que les moyens dont ils disposent pour parvenir à les satisfaire sont toujours limités.

Comme le notait fort justement Raymond Barre, l'homme « vit dans un monde de rareté. Les ressources dont il dispose sont, soient insuffisantes à un moment donné, soit mal réparties dans l'espace. Même s'il jouissait de ressources abondantes, s'il vivait en pays de Cocagne, l'homme serait encore limité par le temps, le plus rare de tous les biens »<sup>1</sup>.

Disposant de ressources nécessairement limitées, l'homme doit donc toujours faire des choix. Autrement dit, pour satisfaire certains buts, l'homme doit renoncer à atteindre d'autres buts. Cela signifie que tout choix implique le renoncement à un autre choix. Ce renoncement se nomme, en économie politique, le coût d'opportunité<sup>2</sup>.

Prenons un exemple. Un étudiant a le choix entre :

- Soit consacrer son après-midi du vendredi à faire des mathématiques afin d'améliorer sa moyenne qu'il juge insuffisante dans cette matière,
- Soit sortir au cinéma avec des amis pour voir un film qui l'intéresse.

S'il opte pour la deuxième solution, sans doute la plus agréable pour lui, le coût d'opportunité de sa décision sera le renoncement à améliorer sa moyenne en mathématiques. Tous les hommes, comme d'ailleurs, les groupes humains sont amenés, en permanence, à arbitrer entre leurs besoins et leurs ressources rares, en effectuant des choix. Ces choix impliquent, sans cesse, de renoncer à d'autres choix que nous reconnaissons de fait comme moins importants pour nous.

---

<sup>1</sup> Barre, R, *Économie politique*, Paris, PUF, 1975, 10<sup>e</sup> édition, tome 1, p.14

<sup>2</sup> Samuelson, P.A, *L'économie*, Paris, Armand Colin, 1972, vol. 1

Le coût d'opportunité représente donc « ... le sacrifice en termes réels que subit un sujet économique qui procède à un choix entre plusieurs actions possibles : quand ce sujet s'engage dans une action spécifique donnée, par exemple une production, le coût qu'il supporte consiste dans la valeur des occasions qu'il n'a pas saisies, c'est-à-dire dans la valeur des biens et services qui ne peuvent être créés ailleurs parce que les ressources utilisées ne sont plus disponibles pour d'autres emplois »<sup>1</sup>.

### **B) Comment l'économiste étudie-t-il cette activité spécifique ?**

L'économie politique est une discipline qui se consacre à l'étude de l'activité économique humaine. Elle se déploie entre trois types de contraintes :

- La rareté des ressources qui s'oppose à la multiplicité des besoins humains,
- La nécessité permanente d'effectuer des choix, des arbitrages entre nos différents objectifs,
- La prise en compte du coût d'opportunité qui permet de mesurer l'étendue de nos renoncements à acquérir tel bien ou service.

La lutte contre la rareté est donc constitutive de l'activité économique des hommes. Quel que soit le niveau de richesse d'un individu, d'une entreprise ou d'un pays, cette contrainte ne cesse de prévaloir. Elle s'applique à tous, riches comme pauvres.

Ainsi, l'élévation du niveau de vie d'un individu ou d'un pays ne fait pas disparaître la rareté. Il ne fait seulement qu'en déplacer la frontière et les représentations mentales que s'en font les hommes<sup>2</sup>.

Il n'existe pas une, mais plusieurs formes de raretés. Par exemple, il y a des formes de rareté qui affectent plus particulièrement les pays développés :

- La rareté des ressources naturelles (en eau, en terres cultivables, en ressources fossiles),
- La rareté engendrée par le vieillissement de la population sur la population active disponible,
- La rareté liée au vieillissement de la population et au financement des dépenses de l'État Providence,

---

<sup>1</sup> Barre, R, *Économie politique, op. cit.*, p.15

<sup>2</sup> Perroux, F, *Économie et société : contrainte, échange et don*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition, 1963